

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
*******Modifie et remplace la délibération 130/2022 visée en Préfecture le 20/12/2022**

L'an deux mille vingt deux le 15 décembre 2022, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 09 décembre 2022, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, ANNAREAU Thierry, AUDEBERT Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean marie, POZZOBON Alain, SAUVEZIE Dominique, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge, PLAT Pierre, PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, VALLIER Marie-Hélène, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, FREDERIC Daniel, GIRAUDAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, SALAH Christian, LANDREAU Bernard, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, TALBOT Michel, MENEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude, GIRAUDAU Patrick, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, PERONNEAU Chantal, GERVREAU Didier, REYNAL Jean, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, FRADON Jean Marie, BERTHELOT Patrick, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, CAPPELAERE Gérard, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, HUILLIN Christian, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, MALANGIN Sylvie, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, BOURDEZEAU Laurence, CHAUSSERAU Joël, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

Etaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, PERRIER Jean-François par FEDON Martial, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, LHERMITE Karine par BOULIER Ludovic, COUÉ Jean-François par GUILBAUD Philippe, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, DURET Chantal par OUVREAU Marie-Paule, LEFEVRE-FARCY Didier par ROTH Pascal, MASERO Michel par RICHARD Jean-Claude, MICHEAU Jackie par PRODHOMME Laurent, VION Michel par BRUNEAU Delphine, ROBERT Bruno par GERBAUD Jean-Claude, MAILLET Claudine par LYS Marie-Marguerite, BONIN Lionel par BIJOU Gérard, BOURSIER Eric par CHESNEAU Marlène.

Procurations : MATTIAZZO Lise à SAUVEZIE Dominique, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, BRIÈRE Christel à CABRI Christophe, DIEZ Elisabeth à GIRAUDAU Patrick, BRIAUD Céline à BOULE Christophe, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky.

Absents excusés : ARRIVE Roland, RAYMOND Serge, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, BADIE Vincent, RODE Michel, MARRAUD Christine, TARDY Isabelle, ANDRE Franck, LAVALETTE Christian, FAURE Bruno, POTIER Jean Philippe, BRIÈRE Christel, BOOR Pascal, GUEBERT Daniel, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, LETOURNEAU Antony, LANGLAIS Jean-Charles, YOU Agnès, AMIAUD Dominique, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, CHERAT Patrick, MAZZOCCHI Jean François, MOUNIER Pascal, LOPEZ Evelyne, DE OLIVEIRA Katia, DEFOULOUNOUX David, BRUA Christiane, DUFOUR Christian, ARCHAMBAUD Yves, OLIVIER Fabrice, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 119

Nombre de votants : 125

Nombre d'absents excusés : 39

Nombre d'absents ayant donné procuration : 6

Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Candidature de la Haute Saintonge à l'appel à projets du programme national de l'alimentation (PNA)

La CdC de Haute-Saintonge s'est investie depuis plusieurs années dans des actions visant à rendre plus accessible une alimentation saine sur le territoire. Cela se traduit par un travail de terrain avec les restaurants scolaires et les producteurs locaux pour favoriser les circuits courts, proposer des menus adaptés, et des opérations d'éducation/sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire, valoriser des fruits et légumes de saison, sensibiliser à la prévention des déchets...

Le Schéma de cohérence Territorial, avec le plan Climat-Air-Energie, ont été l'occasion d'acter une volonté politique forte d'aller plus loin en ce sens et de susciter l'émergence de projets.

Forte de ces expériences, et sur une impulsion du Conseil de développement qui travaille sur les enjeux de la résilience alimentaire en Haute-Saintonge, la CDCHS s'est engagée dans une démarche de projet alimentaire territorial.

Un comité de pilotage, présidé par deux représentants de la CDCHS, Christophe PAVIE et Vincent BADIE, et par Nathalie De Poix, vice-président du Conseil de développement, a été mis en place. Il réunit régulièrement, avec des membres du Conseil de développement, des partenaires institutionnels de la démarche, Région Nouvelle-Aquitaine, Département Charente-Maritime, MSA, Chambre d'agriculture, CCI, Chambre des métiers, Nouvelle-Aquitaine Bio. Des partenaires opérationnels devraient bientôt les rejoindre (SAFER, cuisinier du lycée de Jonzac, le Moulin solidaire,).

Le comité de pilotage travaille sur des actions relevant des enjeux prioritaires retenus, en adéquation avec les priorités du programme national alimentaire :

- Valorisation des producteurs
- Circuits courts dans la restauration collective (loi EGALIM)
- Lutte contre le gaspillage alimentaire et la prévention des déchets
- La sensibilisation à une alimentation saine
- La lutte contre la précarité alimentaire
- Le développement de la production maraîchère locale
- Alimentation et santé
- La protection de la ressource en eau.

Le projet ainsi défini devra revêt les 4 dimensions exigées pour la labellisation du Ministère de l'Agriculture : économique, santé, sociale, environnementale.

C'est pourquoi il est proposé de déposer la candidature de la CDCHS pour l'appel à projets du PNA, dans la catégorie PAT émergent, afin de :

- Disposer de l'aide à l'ingénierie
- Obtenir des financements pour les actions menées par la CDCHS, sur la base du budget prévisionnel, concernant les besoins en ingénierie et en animation.
- Mieux accompagner les porteurs de projets répondant à ces mêmes objectifs
- Ouvrir la possibilité de financements pour ces projets.

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise le Président à :

- déposer le dossier de candidature,
- solliciter les subventions telles que présentées dans le budget prévisionnel joint,
- signer tout document administratif, solliciter les subventions et réaliser toute démarche permettant l'élaboration, la labellisation et la mise en œuvre du projet alimentaire territorial de Haute-Saintonge.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le
Le Président
Claude BELOT

05 JAN. 2023

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex